Feuille officielle

Commune mixte de Plateau de Diesse
Communes de Nods & de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

La Neuveville | Commune mixte de Plateau de Diesse | Nods

Feuille Officielle No 2 - Vendredi 19 janvier 2018 — Commune de La Neuveville — Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, www.neuveville.ch

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE
MISE AU CONCOURS

La Municipalité de La Neuveville cherche un/e

ADMINISTRATEUR/TRICE DES PORTS

Il s'agit d'un mandat de prestations qui sera attribué à un tiers. Le degré d'occupation est de 10 % à répartir du 1er mars au 30 novembre de chaque année.

Mission :
- gérer l'exploitation des ports communaux et la maintenance des installations portuaires sur la base du règlement communal en vigueur;
- collaborer avec le secrétariat des ports;
- mener à bien divers projets en relation avec les ports communaux.

Exigences :
- connaissances approfondies du milieu nautique et pratique régulière d'une activité en rapport avec ce domaine;
- permis de bateau à moteur et à voile;
- permis de voiture catégorie B;
- esprit d'initiative, capacité d'analyse et de décision;
- grande disponibilité pendant la période de navigation;
- apte à travailler à l'extérieur dans des condtions difficiles;
- faire preuve de discrétion et d'entregent;
- capable d'interagir en langue allemande.

Début du mandat : idéalement le 1er mars 2018 ou à convenir.

Renseignements: pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez adresser un courriel à ports@neuveville.ch

Les candidatures sont à adresser jusqu'au 2 février 2018 avec la mention "Candidature ports" à: Conseil municipal, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville

La Neuveville, janvier 2018
Le Conseil municipal

Noctambus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 61

Avis de construction

Requérante : Mme Danièle Burkhalter-Meyrat, chemin de St-Joux 20, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : M. Steve Sambiagio, rue du Pont-de-Vaux 30, 2525 Le Landeron.

Projet : Création d'un double garage ainsi qu'une place en enrobé et modification du portail de l'entrée, au chemin de St-Joux 20, sur la parcelle no 890, ban de la Neuveville.

Zone : HA3.

Genre de construction : Construction portante : Parois : béton ; Plafonds : béton. Façades : crépi ; Couleur : gris clair. Toit : plat ; Matériel : gravillon ; Couleur : gris.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 12 janvier 2018 au 12 février 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 12 janvier 2018

Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant et auteur du projet : M. Renaud Bonjour, rue du Port 2, 2520 La Neuveville.

Projet : Construction d'un couvert à véhicules avec toit plat végétalisé et porte automatique, à la rue du Lac 5, sur la parcelle no 407, ban de La Neuveville.

Dérogation : Art. 80 de la loi sur les routes pour le non-respect de la distance de 3.60 mètres par rapport à la route communale.

Zone : Zone des abords de la Vieille Ville (ZAVV).

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 19 janvier 2018 au 19 février 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 19 janvier 2018

Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Jean-Pierre et Pamela Jaunin, chemin des Lorettes 2a, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : KWSA SA, Kaiser Wittwer Schnegg architectes HES-SIA, rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray.

Projet : Surélévation de la toiture avec ajout d'une fenêtre à l'étage, réfection des façades et de l'isolation. Mise en place de panneaux photovoltaïques et construction d'un garage, au chemin des Lorettes 2a, sur la parcelle no 441, ban de la Neuveville.

Zone : H2.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 19 janvier 2018 au 19 février 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 19 janvier 2018

Services techniques de La Neuveville

Appel d'urgence

Tél. 117	**Police, appel d'urgence**
Tél. 118	**Feu, appel d'urgence**
Tél. 144	**Ambulances, appel d'urgence**

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

JANVIER

Lundis 22, 29 **9.30-11.30h**
Samedi 27 **9.30-11.30h**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

COMMISSION DU CIMETIÈRE RECHERCHE D'UN MEMBRE

Nous sommes à la recherche d'un membre pour la commission du cimetière.

Vous êtes intéressé ? Alors n'hésitez pas. Faites le savoir au conseil communal en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Paul Stauffer au 079 529 33 05.

CONSEIL COMMUNAL

A LOUER À NODS

A louer dès le 01.05.2018 un appartement de 3 pièces, 2e étage ouest à la route de Diesse 4

Loyer mensuel CHF 650.- + charges CHF 170.-

Une garantie bancaire de 3 mois est demandée.

Pour les visites, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec notre administration au 032 751 24 29.

Les dossiers d'inscription doivent ensuite être remis à l'administration communale, Place du village 5, 2518 Nods.

Administration communale

Avis de construction

Requérant : Gérard Maurer, Les Combes 113a, 2518 Nods

Auteur du projet : KSM SA, Kurt Kaempf, Verrerie 59, 2740 Moutier

Projet : Agrandissement du rural/Stockage/Stabulation/Fosse sur RF 3212 du ban de Nods, Les Combes 113e, 2518 Nods

Zone : Agricole

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans et profils

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 12.01.2018

Administration communale

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 20 janvier de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

COMMUNE MIXTE NODS 2518

Commissions permanentes relevant de la compétence du Conseil communal pour la législature 2018 - 2021

1. Commission d'urbanisme, aménagement du territoire et police des constructions

	Nom, prénom	Fonction
1.	Favre Alain	Président
2.	Favre Vogt Danièle	
3.	Sunier Claire Lise	
4.	Alexandre Ferreira Catia	
5.	Schouwey Christian	
	Bart Richard/Evard Chantal	Secrétaire

2. Commission technique (eau potable – électricité – téléréseau - eaux usées)

	Nom, prénom	Fonction
1.	Botteron Philippe	Président (e)
2.	Sunier Romain	
3.	Conrad Christian	
4.	Berthold Isabelle	
5.	Perrin Pierre-Alain	
6.	Burkhard Thomas	
7.	Ventrice Pascal	
	Bart Richard	Secrétaire

3. Commission de l'agriculture et des pâturages

	Nom, prénom	Fonction
1.	Conrad Francis	Président
2.	Botteron Claude-Alain	
3.	Burger Bernhard	
4.	Marti Alfred	
5.	Sahli Robert	Secrétaire
6.	Sauser Daniel	
7.	Rollier Claude-Alain	

4. Commission forestière

	Nom, prénom	Fonction
1.	Conrad Francis	Président
2.	Pierre Michel	
3.	Geissbühler Rémy	
4.	Sahli Andreas	
5.	Conrad Jules-Fernand	
	Evard Chantal	Secrétaire

5. Commission du cimetière

	Nom, prénom	Fonction
1.	Stauffer Paul	Président
2.	vacant	
3.	Sunier André (1951)	

La présente liste vaut comme acte de nomination.

Nods, le 9 janvier 2018 /vs

CONSEIL COMMUNAL

COMMANDE DE BOIS DE FEU 2018

Les personnes désirant acheter du bois de feu à la commune, sont priées de passer leur commande au moyen du coupon ci-dessous ou par mail à jubinjm@bluewin.ch.

Pour toute question relative à la commande de bois de feu, veuillez vous adresser directement à M. Jean-Michel Jubin, garde-forestier, tél. 079 658 06 42.

Coupon de commande de bois de feu sur chemin forestier :

Prix valables pour 2018 :

…….. stère quartelage hêtre	à	Fr.	80.00	/ stère
…….. bois de feu feuillu long 3-6 m	à	Fr.	50.00	/ m³

Nom, prénom : .....

Tél. : .....

Nous vous prions de remettre ce coupon au bureau communal jusqu'au **28 février 2018**.

Bois de feu sec, dépôt au hangar :

…….. Quartelage hêtre 33 cm, en sac	à	Fr.	15.00	/ 30 kg
…….. Dépôt	à	Fr.	2.00	par sac
…….. Quartelage hêtre 33 cm stère	à	Fr.	160.00	stère

ADMINISTRATION COMMUNALE

Calendrier des exercices du corps des Sapeurs-Pompiers du Plateau

Date	Heure	Lieu
22.01.2018	19h30 - 22h	Prêles
27.02.2018	19h30 - 22h	Nods
14.03.2018	19h30 - 22h	Prêles
12.04.2018	19h30 - 22h	Prêles
07.05.2018	19h30 - 22h	Prêles
12.06.2018	19h30 - 22h	Nods
29.08.2018	19h30 - 22h	Prêles
20.09.2018	19h30 - 22h	Nods
01.10.2018	19h30 - 22h	Prêles
09.11.2018	19h30 - 22h	Diesse

Les sapeurs-Pompiers Plateau

Nouvelles de l'administration

Rapport 2017 sur les relations extérieures du canton de Berne

Le Conseil-exécutif a adopté à l'attention du Grand Conseil le rapport annuel 2017 sur les relations extérieures du canton de Berne. Durant l'année écoulée, l'exécutif bernois a rencontré quatre autres gouvernements cantonaux lors de visites ou de séances de travail. Au sein de la Conférence des gouvernements cantonaux, il s'est mobilisé en particulier pour participer à la politique européenne de la Confédération, pour optimiser la péréquation financière fédérale et pour trouver des solutions en matière de politique migratoire. L'université d'été sur la sylviculture est le projet le plus important réalisé jusqu'ici en partenariat entre le canton de Berne et la préfecture japonaise de Nara. En 2018, la péréquation financière et la participation du canton de Berne à l'évolution des relations entre la Suisse et l'UE resteront des dossiers phares dans le domaine des relations extérieures.

Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00**

***Le guichet de l'administration** est ouvert selon l'horaire suivant :*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2018, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	30.03.2018		Vendredi Saint
Lundi	02.04.2018		Pâques
Jeudi - Vendredi	10.05.2018	11.05.201	Ascension
Lundi	21.05.2018		Pentecôte
	16.07.2018	01.08.2018	Vacances estivales
	24.12.2018	02.01.2019	Vacances de Noël

Horaires des déchetteries Diesse / Prêles

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

SURFACES AGRICOLES À LOUER À DIESSE ET À LAMBOING

La commune met en location :

- ***une bande de terrain agricole de la parcelle no 2196 du ban de Diesse, "Le Marais ", d'une surface de 105.75 ares***
- ***une bande de terrain agricole de la parcelle no 2018 du ban de Lamboing, "Bottin", d'une surface de 86,20 ares***
- ***une bande de terrain agricole de la parcelle no 2054 du ban de Lamboing, "Grosse Fin", d'une surface de 41.80 ares***

Toute personne peut manifester son intérêt, par écrit ou par courriel à :
info@leplateaudediesse.ch ,
jusqu'au mercredi 7 février 2018.

L'administration communale

STATISTIQUE DES HABITANTS AU 31.12.2017

Habitants	Genre d'annonce	Sexe		
		Féminin	Masculin	Résultat total
Suisses	Etablissement CH	811	809	1620
	Bourgeois CH	108	110	218
	Indigène CH	23	26	49
	Séjour annuel	3	2	5
	Séjour hebdomadaire	3	1	4
Total Suisses		**948**	**948**	**1896**
Etrangers	Etabli C	57	69	126
	Séjour B	21	29	50
	Courte durée L	1	2	3
Total Etrangers		**79**	**100**	**179**
Résultat total		**1027**	**1048**	**2075**

L'administration communale

COMMANDE INTERMÉDIAIRE DE MAZOUT

Les personnes intéressées par une commande groupée intermédiaire d'huile de chauffage sont priées de remplir le questionnaire ci-dessous et de l'envoyer directement par poste à Mme Alexia Lecomte, Route de Prêles 15, 2516 Lamboing ou par courriel à lecomte.a@hotmail.com **d'ici au 21 février 2018 au plus tard.**

a) Je passe commande de ..... litres d'huile de chauffage.

ou

b) Je passe commande du plein de ma citerne, soit ..... litres d'huile de chauffage.

Qualité ☐ Normal ☐ ECO

Nom, prénom .....

Adresse .....

NPA / Localité .....

No de tél. .....

Signature .....

Date .....

La livraison est prévue début à mi-mars 2018.
(la commande principale se fera durant l'été)

Commune mixte de Plateau de Diesse

APPROBATION DES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT CONCERNANT LES ÉLECTIONS ET LES VOTATIONS AUX URNES DU 9 JUIN 2013

Publication selon l'art. 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo ; RSB 170.111)

Les modifications du Règlement communal concernant les élections et les votations aux urnes, adoptées par l'Assemblée communale de la Commune mixte de Plateau de Diesse en date du 21 novembre 2017, ont été approuvées sans réserve par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) du Canton de Berne le 10 janvier 2018. Le Règlement ainsi modifié entre en vigueur le 1er janvier 2018.

La décision d'approbation de l'OACOT peut faire l'objet d'un recours de droit administratif dans les 30 jours à compter de sa notification. Le recours doit être motivé et adressé, par écrit et en deux exemplaires, au Tribunal administratif du canton de Berne, Speichergasse 12, 3011 Berne (art. 56 de la Loi sur les communes, LCo, RSB 170.11, en lien avec l'art. 43, alinéa 3, de l'Ordonnance sur les communes, OCo, RSB 170.111, et les arts. 74ss de la Loi sur la procédure et la juridiction administratives, LPJA, RSB 155.21). A qualité pour former recours la partie pouvant faire valoir, avec une certaine vraisemblance, être atteinte dans ses intérêts dignes de protection, ou son représentant légal. La recourante peut se faire représenter par un avocat dûment légitimé (art. 15 et 79a LPJA).

Prêles, le 19 janvier 2018

Au nom de la Commune mixte de Plateau de Diesse
Le Secrétariat communal

Commune mixte de Plateau de Diesse

APPROBATION DU RÈGLEMENT SUR LA TAXE UNIQUE DE RACCORDEMENT ET SUR LES TAXES ET REDEVANCES COMMUNALES (PCP) LIÉES À LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Publication selon l'art. 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo ; RSB 170.111)

Le Règlement sur la taxe unique de raccordement et sur les taxes et redevances communales (PCP) liées à la distribution d'électricité, adopté par l'Assemblée communale de la Commune mixte de Plateau de Diesse en date du 12 décembre 2017, est entré en vigueur le 1er janvier 2018.
Prêles, le 19 janvier 2018

Au nom de la Commune mixte de Plateau de Diesse
Le Secrétariat communal

Commune mixte de Plateau de Diesse

APPROBATION DU RÈGLEMENT SUR L'ACHEMINEMENT ET LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ (RAFEI) VILLAGE DE LAMBOING

Publication selon l'art. 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo ; RSB 170.111)

Le Règlement sur l'acheminement et la fourniture d'électricité (RAFEI) – Village de Lamboing, adopté par l'Assemblée communale de la Commune mixte de Plateau de Diesse en date du 12 décembre 2017, est entré en vigueur le 1er janvier 2018.

Prêles, le 19 janvier 2018

Au nom de la Commune mixte de Plateau de Diesse
Le Secrétariat communal

RELEVÉ DE LA ROUTE CANTONALE À DIESSE – SURVOL PAR UN DRONE

Le relevé de la route cantonale à Diesse à l'aide d'un drone, prévu fin de l'année passée, n'a pas pu avoir lieu en raison de mauvaises conditions météorologiques. Ce relevé sera donc effectué durant les quinze prochains jours.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration communale

Fête de la musique au Plateau

RECHERCHE DE MUSICIENS AMATEURS OU PROFESSIONNELS

L'organisation de la Fête de la musique a pour vocation de promouvoir la musique. Elle encourage les musiciens amateurs ou professionnels à se produire "bénévolement" devant un public.

La manifestation aura lieu le samedi 23 juin 2018, à la cantine de Lamboing.

Afin de pouvoir proposer un grand choix de musique, nous sommes à la recherche de groupes ou de musiciens régionaux qui seraient intéressés, lors de cette fête, à présenter une ou plusieurs prestations musicales, d'une durée d'environ 15 minutes.

Pour tout renseignement ou pour vous annoncer, merci de contacter notre conseillère communale, Mme Alexia Lecomte, par mail : lecomte.a@hotmail.com.

Nous vous remercions vivement de votre intérêt.

Le comité du CAPD

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

1er trimestre 2018

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : Au nouvel arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30.

20 janvier, 3 février, 17 février, 3 mars, 17 mars

L'administration communale

PROGRAMME DES AÎNÉS 2018

Nous souhaitons la bienvenue aux jeunes retraités de la commune qui souhaiteraient participer à nos rencontres. Il s'agit des hommes nés en 1953 et des femmes nées en 1954.

Que vous soyez habitants de Diesse, de Lamboing ou de Prêles, nous vous rappelons que vous pouvez vous rendre indifféremment aux rencontres que vous souhaitez.

Dates	Heure	Thèmes	Lieu
Me. 21.02.2018	15h00	Après-midi de rencontre	Cheval Blanc à Lamboing
Me. 21.03.2018	15h00	Après-midi de rencontre	Cheval Blanc à Lamboing
Me. 18.04.2018	16h00	Jubilaires	Battoir à Diesse
Me. 23.05.2018		Petite sortie	A définir
Me. 20.06.2018	11h30	Pique-nique	A définir
Me. 12.09.2018		Course annuelle	
Me. 19.09.2018		Course annuelle	
Me. 17.10.2018	15h00	Après-midi de rencontre	A définir
Me. 21.11.2018	15h00	Après-midi de rencontre	Cheval Blanc à Lamboing
Me. 12.12.2018	16h00	Fête de Noël	Battoir à Diesse

Ce programme vous est communiqué sous réserve de modifications en cours d'année.

RECHERCHE D'UN MEMBRE DU COMITÉ

Le Groupe d'Animation de Prêles est un groupe subventionné par la commune de Plateau de Diesse, responsable d'organiser divers événements culturels afin d'offrir à la population quelques divertissements annuels dans le village de Prêles.

Ce groupe, appelé le GAP, est formé d'un comité composé de sept personnes venant de tous milieux, mais ayant en commun l'envie de s'investir dans la vie de la région et de développer l'animation de la commune.

Pour ce faire, nous recherchons urgemment une personne, de sexe féminin ou masculin, de tout âge, pouvant apporter de nouvelles idées et motivée à donner un peu de son temps (7 comités annuels environ) pour donner de la vie à son village.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec le président,
Monsieur Hermann Barth, au 078 614 68 04

Commune mixte de Plateau de Diesse

Jubilaires 2018

Cette année, plusieurs personnes dans la commune fêteront un anniversaire particulier:

Politesse	Prénom	Nom	NPA et Lieu	Jubilé de
Madame	Jacqueline	Rollier	Lamboing	Doyenne 97
Madame	Rolande	Bruppacher	Diesse	96
Monsieur	André	Racine	Lamboing	96
Madame	Geneviève	Rossel	Prêles	96
Madame	Klara	Gurtner	Prêles	95
Monsieur	Gaston	Forchelet	Diesse	94
Monsieur	Hans	Schaffer	Prêles	94
Madame	Paulette	Sunier	Prêles	94
Madame	Ruth	Bickel	Diesse	93
Monsieur	Werner	Flückiger	Prêles	93
Madame	Mariette	Forchelet	Diesse	93
Monsieur	Albert	Giauque	Prêles	93
Monsieur	Otto	Léchot	Prêles	93
Madame	Geneviève	Ballif	Lamboing	92
Madame	Renée	Contesse	Prêles	92
Madame	Louise	Flückiger	Prêles	92
Madame	Dorette	Joset	Prêles	92
Madame	Claudine	Knellwolf	Lamboing	92
Madame	Jacqueline	Kramer	Prêles	92
Madame	Marie-Rose	Pilet	Prêles	92
Madame	Madeleine	Racine	Lamboing	92
Monsieur	André	Zeller	Prêles	92
Monsieur	Marcel	Guillaume	Diesse	91
Madame	Daisy	Richard	Lamboing	91
Monsieur	Charly Germain	Dubois	Lamboing	90
Madame	Irène	Giauque	Prêles	90
Monsieur	Roger	Racine-Bourquin	Lamboing	90
Madame	Verena	Ramseyer	Prêles	90
Madame	Madeline	Richard	Lamboing	90
Madame	Anna Marie	Schmutz	Prêles	90
Madame	Simone	Gauchat	Diesse	89
Monsieur	Karl	Gurtner	Lamboing	89
Madame	Liselotte	Jeanneret-Grosjean	Lamboing	89
Madame	Gertrud	Schwab	Prêles	89
Monsieur	Samuel	Stauffer	Diesse	89
Monsieur	William	Sunier	Lamboing	89
Madame	Elsa	von Dach	Lamboing	89
Madame	Liselotte	Zeller	Prêles	89
Monsieur	Friedrich	Bichsel	Kappelen	88
Madame	Denise	Lecomte	Diesse	88
Madame	Bibiana	Matthey-de-L'Endroit	Lamboing	88
Monsieur	Marcel	Richard	Prêles	88
Madame	Elza Huguette	Theubet	Prêles	88
Monsieur	Marcy	Theubet	Prêles	88
Monsieur	Ulrich	Wenger	Diesse	88
Madame	Aline	Bourquin	Diesse	87
Madame	Marthe	Carrel	Diesse	87
Monsieur	Charly	Devaux	Lamboing	87
Madame	Evelyne	Devaux	Lamboing	87
Madame	Rolande	Giauque	Prêles	87
Madame	Johanna	Gurtner	Lamboing	87
Madame	Huguette	Racine	Lamboing	87
Madame	Suzanne	Richard	Diesse	87
Monsieur	Erwin	Schumacher	Prêles	87
Monsieur	Kurt	Stoll	Prêles	87

CORDIALE BIENVENUE A CHACUN ET CHACUNE

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide de bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager

UN REPAS CHALEUREUX
Le mercredi 31 janvier 2018 de 12h à 15h
A la Maison de Paroisse de Diesse
Participation Fr. 12.-

Inscription + transport par téléphone au 032 315 23 79 jusqu'au 26 janvier 2018

DESSINE-MOI UNE ECOLE
COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DU PLATEAU DE DIESSE

ENTRÉE À L'ÉCOLE INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Selon la loi sur l'école obligatoire, tous les enfants nés avant le 1er aout 2014 doivent être inscrits à l'école. Leur parcours scolaire débutera le lundi 20 aout 2018.

Les deux années d'école enfantine font partie des 11 années d'école.

Les parents concernés ont reçu un formulaire d'inscription par la poste.

Si vous devez inscrire votre enfant et que vous n'avez pas reçu de formulaire d'inscription, veuillez prendre contact avant le 31 janvier avec la direction de l'école au numéro 032 315 18 27 ou à l'adresse suivante :

Communauté scolaire du Plateau de Diesse
CP 91
2516 Lamboing

Madame	Yvette	Bessire	Diesse	86
Madame	Rolande	Devaux	Lamboing	86
Madame	Huguette-Rolande	Hofer	Prêles	86
Madame	Emilie	Lutz	Prêles	86
Madame	Ruth	Rufer	Diesse	86
Monsieur	Jean	Zosso	Prêles	86
Madame	Madeleine	Dubois	Lamboing	85
Monsieur	Arnold	Probst	Prêles	85
Monsieur	Jean	Racine	Lamboing	85
Monsieur	Gilbert	Richard	Lamboing	85
Madame	Paulette	Richard	Prêles	85
Madame	Lisa	Schneider	Prêles	85
Monsieur	Bernard	Gaschen	Prêles	80
Madame	Marguerite	Marti	Prêles	80
Madame	Melitta	Bürgi Suter	Prêles	80
Monsieur	Serafino	Polletta	Prêles	80
Monsieur	Alfred	Mühlheim	Prêles	80
Madame	Margrit	Alioth-Uetz	Lamboing	80
Monsieur	Heinz	Burkhard	Lamboing	80
Madame	Nadia	Racine	Lamboing	80
Madame	Heidi	Stauffer	Prêles (Lignières)	80
Monsieur	Jean-Daniel	Sprunger	Diesse	80
Monsieur	Bruno	Volpato	Lamboing	80

Certaines personnes ont souhaité ne pas figurer sur cette liste.

D'ores et déjà, le Conseil communal ainsi que l'Administration, présentent à toutes ces personnes de bons vœux de santé et de bonheur.

L'administration communale

Calendrier des exercices du corps des Sapeurs-Pompiers du Plateau

Date	Heure	Lieu
22.01.2018	19h30 - 22h	Prêles
27.02.2018	19h30 - 22h	Nods
14.03.2018	19h30 - 22h	Prêles
12.04.2018	19h30 - 22h	Prêles
07.05.2018	19h30 - 22h	Prêles
12.06.2018	19h30 - 22h	Nods
29.08.2018	19h30 - 22h	Prêles
20.09.2018	19h30 - 22h	Nods
01.10.2018	19h30 - 22h	Prêles
09.11.2018	19h30 - 22h	Diesse

Les sapeurs-Pompiers Plateau

Nouvelles de l'administration

Transfert de Moutier dans le Jura : rencontre préparatoire à Interlaken

Des délégations des gouvernements jurassien et bernois se sont rencontrées le jeudi 11 janvier à Interlaken, afin de préparer les futures négociations en vue du transfert de Moutier dans le Jura. Celles-ci débuteront dès que la décision de la préfecture du Jura bernois quant aux recours encore pendants sera connue. Des travaux auront lieu au préalable pour préparer les négociations.

Les négociations seront menées sur le plan politique par les deux Délégations aux affaires jurassiennes, présidées par Charles Juillard (JU) et Pierre Alain Schnegg (BE). Des travaux préparatoires seront entamés par les deux chancelleries, respectivement les chargés de projets désignés de part et d'autre, Pierre-Alain Berret (JU) et Stephan Michel (BE).

Les travaux porteront en particulier sur l'élaboration du concordat intercantonal, qui sera adopté par les deux gouvernements puis soumis aux deux parlements et enfin aux populations jurassienne et bernoise. L'Assemblée fédérale se prononcera en dernier lieu.

Une feuille de route sera également élaborée sur les règles applicables aux négociations ainsi qu'un calendrier comprenant les grandes étapes jusqu'au transfert de Moutier.

Les deux délégations souhaitent que la phase d'incertitude liée au traitement des recours déposés à l'issue du vote du 18 juin soit levée avant que les négociations puissent débuter.

Déménagement de Berne à Münchenbuchsee

Les habitants de la région bernoise devront se rendre à l'avenir à Münchenbuchsee pour faire expertiser leur véhicule. Le Centre d'expertises et d'examens de l'Office de la circulation routière et de la navigation, qui se trouve actuellement près du Wankdorf à Berne, est en mauvais état. Une remise à neuf étant impossible pendant son exploitation, le canton a décidé de construire un nouveau bâtiment. Les travaux devraient être terminés en 2027.

Le bâtiment devrait être réalisé sur un terrain de 21 000 m2, à proximité de la zone industrielle et à proximité de la bretelle d'autoroute A6. Le canton de Berne s'est assuré en décembre 2017 un droit de superficie sur le périmètre, propriété de la commune bourgeoise et de la commune municipale de Münchenbuchsee.

Le nouveau centre devrait entrer en service en 2027. Les coûts sont estimés à 110 millions de francs. La rente annuelle du droit de superficie devrait atteindre environ 200 000 francs, un montant acceptable pour la région de Berne. Les Centres d'expertises et d'examens d'Orpond, près de Bienne, de Thoune-Allmendigen et de Bützberg ne sont pas concernés par ce changement.

Façonner activement l'avenir du canton de Berne

Renforcer le canton de Berne aux plans économique, sociétal et écologique : ce sera, pour le président du gouvernement Bernhard Pulver, l'un des grands défis qu'aura à relever le Conseil-exécutif au cours des prochaines années. Comme il l'a fait avec succès pour le site médical, le canton doit trouver des axes de développement supplémentaires. L'année 2017 a été marquée par le programme d'allégement 2018 ainsi que par les votations organisées dans le Jura bernois. Elle a également permis de renforcer le site médical de Berne et l'infrastructure de transport du canton.

« Afin de progresser aux niveaux économique et sociétal, nous avons besoin d'une stratégie orientée sur l'avenir ! ». Le président du gouvernement Bernhard Pulver s'en est déclaré convaincu à l'occasion du bilan annuel du Conseil-exécutif, qui a eu lieu cette année dans les locaux du lycée technique Technische Fachschule Bern. Le canton de Berne doit, selon lui, réagir de manière flexible et innovante aux mutations technologiques et économiques, à la situation internationale marquée par les conflits et mouvements migratoires ainsi qu'aux défis écologiques.

Une stratégie pour l'avenir du canton de Berne

Au cours des derniers mois, Bernhard Pulver a mené un vaste dialogue à propos des potentiels de développement stratégique du canton de Berne. Il présentera avant le mois de mai les leçons qu'il en a tiré en termes de développement économique et sociétal.

Le Conseil-exécutif s'attellera à l'élaboration des nouveaux objectifs de législature au cours des prochaines semaines. En ayant à l'esprit la réussite du positionnement de Berne en tant que site médical, il lancera la recherche de nouveaux axes de développement. Il incombera ensuite au nouveau gouvernement sorti des urnes de prendre les décisions nécessaires en matière de planification de la nouvelle législature. Une stratégie représentative nécessite que les politiques soient disposés à collaborer et à définir ensemble des objectifs communs à tous les partis. « Nous avons besoin de davantage de solutions gagnant-gagnant en politique, où ce qui est déterminant n'est pas la majorité et la minorité, mais la vision commune pour l'avenir », a affirmé Bernhard Pulver.

Finances cantonales et question jurassienne

Le programme d'allégement 2018 et les votations sur l'appartenance cantonale de communes du Jura bernois ont fortement sollicité l'ensemble du Conseil-exécutif l'année passée. Le canton de Berne maîtrise cependant son budget. Grâce à une baisse modérée de l'imposition des entreprises et à un programme d'allégement qui se justifie dans une perspective globale, le canton est bien positionné, pour l'avenir également, en matière de politique financière, a relevé Bernhard Pulver.

Le Conseil-exécutif regrette vivement qu'une faible majorité de la population de Moutier ait décidé de rejoindre le canton du Jura lors de la votation du 18 juin 2017. Il se réjouit donc d'autant plus que les communes de Sorvilier et Belprahon aient choisi de rester dans le canton de Berne. Il souhaite désormais profiter de la conclusion définitive du conflit jurassien pour développer le rôle et la force de la partie francophone de notre canton. Le canton de Berne doit exploiter encore davantage l'atout que représente son bilinguisme.

Le site médical de Berne renforcé

2017 a montré que Berne acquiert de plus en plus de poids au niveau national en tant que site médical. La Région capitale suisse, avec Berne en son centre, regroupe aujourd'hui 30% des emplois dans le domaine des technologies médicales. Le Conseil-exécutif se réjouit que des partenaires économiques importants aient pris des décisions déterminantes pour le développement du centre de médecine translationnelle sitem-Insel. Ypsomed AG investira 50 millions de francs dans un centre de recherche sur le diabète. La société CSL Behring AG a quant à elle décidé à la fin de l'année de mettre sur pied et d'exploiter un centre de recherches biologiques doté de 50 chercheurs. Selon Bernhard Pulver, cette évolution illustre parfaitement le fait que des objectifs stratégiques communs aux milieux politique, scientifique et économique peuvent donner des impulsions très importantes.

Différents projets de transport clôturés avec succès, d'autres lancés

2017 a également été une année marquante dans le domaine des infrastructures de transport. Des routes de contournement ont été ouvertes à Bienne et à Thoune, permettant d'améliorer la qualité de vie de la population. Le dernier tronçon de la Transjurane a également été mis en service. Les contournements de Berthoud et d'Aarwangen peuvent quant à eux désormais être planifiés de manière détaillée. Enfin, les travaux d'extension de la gare de Berne, attendus depuis longtemps, ont pu être lancés.

Votations importantes le 4 mars 2018

Le dimanche 4 mars 2018, le peuple se prononcera sur le projet de la ligne de tram Berne – Ostermundigen et sur l'initiative « Pour un débat démocratique – Votons sur les plans d'études ! ».

La nouvelle ligne de tram est dans l'intérêt général du canton. L'agglomération de Berne est le moteur économique du canton. Elle assure la prospérité de celui-ci, qui permet également de financer les besoins des régions périphériques. L'investissement consenti pour le tram rejaillira indirectement sur les autres régions et renforcera le canton dans son ensemble.

Le Conseil-exécutif rejette l'initiative « Pour un débat démocratique – Votons sur les plans d'études ! ». En démocratie directe aussi, il existe des limites quant à ce que le peuple doit décider par la voie des urnes. Les contenus des enseignements ne doivent pas devenir l'enjeu de conflits politiques.

Au niveau national, le gouvernement bernois dit également clairement non à l'initiative populaire « No Billag ». La SSR et ses programmes d'information et de divertissement de grande qualité apportent une contribution considérable à la diversité du paysage médiatique suisse. L'existence de la Suisse repose sur le fait que les différentes parties du pays collaborent de manière solidaire, grâce aussi aux chaînes de télévision et aux stations de radio diffusées dans les langues minoritaires. Ce système éprouvé ne doit pas être remis en question à la légère, a estimé Bernhard Pulver.

Le canton de Berne demande des ajouts

Le Conseil-exécutif bernois soutient globalement le projet d'étape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030/35 actuellement en consultation. Toutefois, il demande à la Confédération d'intégrer la création de gares dans le Jura bernois et l'Oberland ainsi que le financement du tunnel du Grimsel, en plus de l'extension du tunnel de base du Lötschberg.

Dans sa prise de position, le gouvernement cantonal bernois salue et soutient la variante d'étape d'aménagement à l'horizon 2035 privilégiée par le Conseil fédéral. Il relève toutefois que le projet est incomplet et déséquilibré car il ne tient pas compte de plusieurs problèmes de congestion déjà prévisibles actuellement. En effet, la demande va augmenter fortement en Suisse romande en particulier. Le canton de Berne plaide donc pour que l'enveloppe allouée à l'étape d'aménagement 2030/35 soit portée de 11,5 à 12 voire 13 milliards de francs.

Lötschberg et trois nouvelles gares

Le Conseil-exécutif insiste pour que l'extension du tunnel de base du Lötschberg soit inscrite dans l'étape d'aménagement 2035. L'achèvement de cet ouvrage apportera des avantages de taille, dont toute la Suisse profitera. Le canton de Berne réclame également que le programme intègre la construction de trois nouvelles gares afin de desservir trois secteurs importants pour le développement à venir du canton. Il s'agit de Saint-Imier La Clef, Thoune Nord et Wilderswil Aérodrome.

Le gouvernement bernois demande en outre instamment que la Confédération inclue la partie ferroviaire du tunnel du Grimsel dans l'étape d'aménagement 2035. Cela permettra de coordonner le financement de cet ouvrage multifonctionnel. En effet, le tunnel accueillera à la fois une ligne électrique et une ligne ferroviaire reliant le Haslital et la vallée de Conches.

Cadence au quart d'heure pour le trafic longue distance

Enfin, le canton de Berne est favorable au développement du trafic longue distance pour atteindre la cadence au quart d'heure sur les liaisons les plus importantes. Cela permettrait d'étoffer l'offre de la gare de Berne sans attendre la réalisation du projet à long terme de son extension latérale.

Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 19 janvier
Cultes dans les homes :10h Mon Repos et 10h45 Montagu
Culte de l'enfance, à 16h30 à la Maison de paroisse
Samedi 20 janvier
9h Catéchisme Cycle III (10e et 11e) à la Maison de paroisse
Dimanche 21 janvier
10h Célébration œcuménique et régionale à l'église catholique dans le cadre de la semaine de l'Unité des chrétiens. Participation du chœur Mosaïque.
Mercredi 24 janvier
10h partage biblique et prière à la salle Schwander, Grand-Rue 13
14h30 Chœur du mercredi, Maison de paroisse

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57
Marie-Laure Krafft Golay - 032 315 11 53
Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20
www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

Sonntag, 21. Januar
10.15 Uhr, Pfarrsaal Ligerz: Gottesdienst mit Abendmahl. Thema: Der dreifache Glaube. Mit den Jugendlichen der KUW 9, Karin Schneider (Klavier), Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi.
Pikettdienst
11. Januar bis 3. Februar: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi (079 439 50 99)

Aktuelle und ausführliche informationen immer über :
www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 21 janvier
10h Célébration œcuménique à l'église paroissiale, suivie d'un apéritif
Mardi 23 janvier
10h30 Liturgie de la parole à Mon Repos
Jeudi 25 janvier
8h45 Messe à l'église paroissiale
Dimanche 28 janvier
10h Messe à l'église paroissiale
Partage de la Parole
Lundi 22 janvier à 14h au bureau de l'assistant pastoral, Mornets 15. Thème : La joie de l'Evangile du Pape François. Pour les personnes intéressées, merci de contacter l'assistant pastoral au 079 352 38 12.
Secrétariat de la paroisse : voir sous Agenda
L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 21 janvier
Célébration oecuménique de l'Unité, Eglise catholique de La Neuveville, 10h, service de voiture
Dimanche 28 janvier
Culte à Diesse, 10h00, échange de chaire avec La Neuveville
Repas pour les aînés
Mercredi 31 janvier, 12h00, Maison de paroisse de Diesse, inscription auprès de Mme Francine Giauque, 032.315.23.79. Contribution au repas: 12.-. Cordiale bienvenue.
Service de voiture
Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing; 9h45 centre du village de Diesse quand le culte à lieu à Nods ou La Neuveville;
Contact
Présidente: Mme Anne-Claude Dubois,
079 372 79 60, dubois5@bluewin.ch
Pasteur : Stéphane Rouèche,
032 315 27 37 / 079 429 02 80; stroueche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 21 janvier
Célébration oecunémique à La Neuveville
Église catholique, transport église de Nods 9h30.
Dimanche 28 janvier
culte de Nods 10h
Pasteure : Ursula Tissot
Orgue : Bernard Heiniger
Dimanche 4 février
Culte Clin Dieu, régional avec les jeunes, Nods à 10h
Contacts
Pasteure remplaçante : Ursula Tissot
079 502 90 06 - ursula.tissot@gmail.com
Catéchète professionnelle : Anne Noverraz
079 852 98 77 - noverraz.plagne@swisslogique.ch
Numéro paroissial : 032 751 70 82
Président : André Sunier
079 240 55 09 - arosun@worldcom.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi
20h groupe de jeunes
Dimanche 21 janvier
10h Culte œcuménique de la semaine de l'unité à l'église catholique
- Garderie
Mardi
6h30 à 7h Forum des hommes
Mercredi
9h15 à 11h Au café des dames

www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Samedi 20 janvier
9h30 : Partage de la Parole
10h30 : Culte, pasteur Jean-Pierre Rèchal
Mercredi 24 janvier
19h30 : Réunion de prières
20h : Etude de l'Apocalypse

Pharmacie
0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin
Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)

Dentiste
0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

Consultez gratuitement la Feuille officielle www.imprimerieducourrier.ch

Adresses utiles

Service de maintient à domicile (SMAD) La Neuveville
Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19 Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Association du service bénévole 7 sur 7
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)
Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30. Tél. 032 752 10 77**

Home Montagu et foyer de jour
Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 761 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée
Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique
Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38 ou par mail : laneuveville@cathberne.ch
Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Services industriels de La Neuveville
Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

Service payant de bus durant le week-end
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Boulangerie de service : Agazzi - La Neuveville

Jura Bernois tourisme
Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch
Tél. 032 751 49 49

Agenda / Musées

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron
Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville
Fermeture hivernale.
Visites guidées sur demande. Renseignements :
www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch
ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

Choeur Mosaïque - La Neuveville
Répétitions à la salle de la paroisse protestante à 20h, chemin de la Raisse 3 : lundi 21 janvier 2018.
mosaique.jjspace.ch

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville
Tous les spectacles sont à 20h30 ***(sauf indication contraire)***

Vendredi	19 janvier	Paul Mac Bonvin & Bullfrogs
Vendredi	16 février	Little J-C - Blues
Samedi	10 mars	Pierre Descoeudres & Band - Jazz
Samedi	24 mars	Georges Chelon – chanson française
Samedi	7 avril	Crazy Pony - Country
Vendredi	20 avril	Bouillon - humour et Julien Paillard - accordéon
Vendredi	4 mai	Marey - pop-folk & blues-rock

Appel d'urgence

Tél. 117	Police, appel d'urgence
Tél. 118	Feu, appel d'urgence
Tél. 144	Ambulances, appel d'urgence
Tél. 145	Intoxications, appel d'urgence
Tél. 147	Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes